

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Projet 5 Option : Design graphique – Image/Récit ou Espace/Média
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	25PRE (D.CV.334.25PRE.F.15)
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	15 ECTS
Semestre	Semestre 5
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé les modules projets 1, 2, 3 et 4.
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Projet expérimental : Développer un vocabulaire graphique personnel, des outils méthodologiques et de recherche, en recourant à des ressources extérieures spécifiques au projet et faire une présentation du projet.</p> <p>Portfolio : pouvoir concevoir et réaliser un portfolio de travaux personnels qui sera utilisable dans le cadre des démarches d'insertion professionnelle. Développer ses capacités de présentation orale des travaux. Trouver sa propre voie par le biais des dimensions conceptuelles, techniques et stylistiques du portfolio et des présentations orales..</p> <p>Recherche et argumentation (préparation au travail de diplôme de Bachelor) : au 5ème semestre, le module théorique "Recherche et argumentation" aide l'étudiant-e à développer une démarche indépendante, afin d'acquérir et de renforcer ses compétences méthodologiques de recherche, d'analyse et de synthèse, et ce dans la perspective du travail théorique de "bachelor thesis".</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Projet expérimental: le cours se déroule sous forme d'exercices pratiques, de discussions individuelles et de critiques. Les étudiant-e-s devront parvenir à la réalisation finale du projet qu'ils auront eux-mêmes défini suite aux divers entretiens et cela avec l'accord des professeur-e-s.</p> <p>Portfolio : la conception, la réalisation et la confection du portfolio font l'objet du cours - pratique de réalisation. Le cours a lieu de manière alternée sous forme d'apports théoriques, références graphiques, de conseils individuels et de présentations de l'étudiant-e de l'état de son projet.</p> <p>Recherche et argumentation : (préparation au travail de diplôme de Bachelor): il s'agit de familiariser l'étudiant-e avec les outils intellectuels nécessaires aux aspects théoriques d'un travail de "bachelor thesis" (comment définir un sujet, problématiser son travail, effectuer une recherche bibliographique et iconographique fructueuse,...). Ce module se décline comme suit : une série de rencontres, exercices, informations et discussions utiles à la définition du sujet de travail théorique servant de base au projet de travail pratique sont organisés pour les étudiant-e-s qui se présentent au cours de l'année scolaire à la "bachelor thesis". Il s'agit de séances et rendez-vous collectifs et/ou individuels avec les professeur-e-s et intervenant-e-s enseignant au sein de ce module.</p> <p>Le module comprend également la définition du sujet du travail théorique de "bachelor thesis", qui doit être validé par deux professeur-e-s intervenant dans le cadre de ce bachelor.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par le ou les professeur-e-s responsables du module et/ou de l'unité de cours.</p> <p>L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Projet expérimental :</p> <p>L'évaluation porte sur la cohérence générale entre le thème principal du projet, la question et le champ de recherche d'une part et les références (films, livres, articles (journaux/en ligne), rapport annuel, etc) d'autre part, ainsi que sur la solidité de l'argumentation.</p>

	<p>Portfolio : l'évaluation porte sur la cohérence générale entre la démarche créative de l'étudiant-e et les stratégies de présentation (portfolio et présentations orales) choisie. La dimension communicative des productions (accessibles au public à qui elles sont destinées) ainsi que l'originalité formelle font partie des éléments pris en compte.</p> <p>Recherche et argumentation : (préparation au travail de diplôme de Bachelor): l'étudiant-e doit faire preuve d'une présence régulière aux séances et d'une participation active aux exercices proposés. En outre, l'étudiant-e rédige un document de présentation de son projet de travail théorique de "bachelor thesis", accompagné d'une bibliographie commentée. Ces documents sont évalués par un tandem de professeur-e-s qui auditionne également l'étudiant-e pour la validation de son sujet-projet de travail théorique de "bachelor thesis". Une note est attribuée sur la base des prestations écrites et orales fournies par l'étudiant-e, ainsi que sur d'autres exercices demandés au cours du semestre.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant-e a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-s concerné-e-s dans un délai fixé au calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par le ou la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus, le module doit être répété entièrement dès que possible.</p>
Enseignants	Martine Anderfuhren, Anette Lenz, Florence Marguerat, Myriam Poiatti, Gordan Savicic, Alban Thomas, Rob Van Leijsen
Nom du responsable du module	Jérôme Baratelli
Descriptif validé le	30.06.2017
Par	Jérôme Baratelli, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD – Genève

*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014.